

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités tenue au Centre des congrès de Québec, les 29 septembre et 1^{er} octobre 2011.

RÉSOLUTION AGA-2011-10-01/13
Programme d'aide à l'entretien du réseau
routier local : redditions de comptes

CONSIDÉRANT que dans les petites municipalités dont le budget est inférieur à 1 000 000 \$, le personnel est réduit au minimum;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes demandée par le ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local s'ajoute à une période de travail déjà intensive au niveau administratif pour les municipalités (T4, fin d'année financière, envoi des comptes de taxes et encaissement des comptes de taxes);

CONSIDÉRANT que le temps alloué pour colliger l'information et compléter les formulaires demandés par le ministère des Transports peut engendrer des retards d'encaissement des comptes de taxes privant ainsi les municipalités de revenus;

CONSIDÉRANT la difficulté d'avoir accès à des auditeurs compte tenu de cette période fiscale très occupée (déclarations d'impôts, fin d'année municipale, etc.);

Il est proposé par : M. Martin Roch, Saint-Mathieu-d'Harricana


Et appuyé par : M. Christian Fortin, Batiscan

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec :

- **DE REPORTER** la date de reddition de comptes dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local au 30 juin;
- **DE NE PAS APPLIQUER** de sanction sur le premier versement du transfert;
- **D'INFORMER** les municipalités quant à la permanence ou non de cette reddition de comptes.

Adoptée à l'unanimité

Copie de la résolution AGA-2011-10-01/13, telle qu'adoptée par l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités.


ANN BOURGET
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière de la corporation

4 octobre 2011

Date